



Société Pédagogique Valaisanne  
Monsieur Olivier Solioz  
Président  
Chemin des Brises 22  
1958 Uvrier



**Notre réf.** JPL/MB/GD  
**Votre réf.**

**Date** 16 décembre 2019

## Résolutions de la SPVal du 25 mai 2019

Monsieur le Président,

Vos deux résolutions votées par l'Assemblée des Délégués de la SPVal du 25 mai 2019 nous sont bien parvenues et nous vous en remercions.

Vous trouverez, ci-dessous, la prise de position du Département concernant la deuxième résolution :

### Réponses urgentes pour les défis croissants de la gestion des classes dès 2019-2020

Il est inacceptable pour le Département qu'une situation urgente de classe reste sans qu'une solution concrète d'aide soit amenée.

Cependant, le même comportement difficile d'un élève peut provenir de causes différentes qu'il convient d'identifier de manière pointue afin d'apporter les meilleures réponses possibles. Des situations difficiles de classe sont régulièrement relayées par les différents syndicats ou associations. Les conseillers pédagogiques et inspecteurs scolaires transmettent également ces situations au Service de l'enseignement. Pour cette année scolaire, le Service propose de renforcer les dispositifs existants puisque les réflexions sont en cours. Nous vous invitons à relire notre réponse à vos résolutions de l'an passé qui décrit le dispositif et les possibilités actuelles.

En 2020-2021, l'augmentation du temps scolaire en 1H organisée souvent avec des effectifs raisonnables devrait permettre à une partie de ces élèves aux comportements inadaptés de bénéficier d'une meilleure socialisation et de pouvoir construire des bases solides pour la suite de leur parcours.

Des dotations supplémentaires ont été octroyées en cours d'année pour soutenir les élèves, la classe ou l'enseignant lors de situations particulièrement délicates, sur demande de la direction d'école et analyse du conseiller pédagogique et de l'inspecteur. Depuis la rentrée (situation au 27 novembre), 13,7 postes supplémentaires de soutien ont été octroyés pour soutenir des classes en difficultés. Plus de 82 classes (contre 56 sur l'entier de l'année scolaire en 2018-2019) de 30 communes ont été ainsi déjà soutenues ponctuellement ou durablement entre août et novembre. Ces éléments démontrent de manière factuelle l'engagement du Département au soutien des situations difficiles de manière réactive et avec les budgets nécessaires.

Conscients des difficultés rencontrées sur le terrain et dans le but de poursuivre le dialogue et de trouver des solutions concrètes, le Département a mis sur pied le groupe de travail afin de traiter de cette question. Celui-ci s'est déjà réuni à deux reprises et nous attendons un rapport pour le mois de mars. Nous espérons ainsi que vous ayez pu débattre de vos différentes propositions évoquées dans votre résolution.

L'apprentissage des capacités transversales du Plan d'études romand fait souvent défaut à ces élèves aux comportements inadaptés et il convient de les travailler de manière spécifique. Cette question doit être approfondie dans le groupe de travail afin de pouvoir déboucher sur des mesures efficaces qui prennent en compte également les causes des comportements inadaptés, sans uniquement en soigner les symptômes.

En vous remerciant pour votre engagement, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.



**Christophe Darbellay**  
Conseiller d'Etat

**Copie à** Service de l'enseignement  
Service de la jeunesse